

Au contraire, ils semblent détester la vie des villes et être bien déterminés à demeurer sur leurs terres et à s'y établir pour toujours si possible.

Quant à ce qui concerne les Galiciens, je considère que les accusations qui ont été formulées contre eux sont tout à fait injustes et peu dignes de cœurs généreux. Si nous voulons coloniser les territoires du Nord-Ouest, nous ne réussirons pas à atteindre ce but en nous plaçant à la frontière armés d'un bâton ou en faisant subir un examen minutieux à chaque homme qui désire s'établir chez nous. Ces vastes territoires nous appartiennent depuis un bon nombre d'années maintenant. J'ai vu les affaires dans un état de marasme complet dans les villes et les cités des Territoires du Nord-Ouest ; j'ai vu les hommes d'affaires abandonner ces villes, et tout le monde découragé dans cette partie du pays parce que la population des campagnes n'avait rien à faire. Et pourquoi cela ? Simplement parce qu'ils n'avaient personne pour faire commerce avec eux.

Le seul moyen qui s'offre à nous de résoudre la difficulté que je viens de mentionner et qui existe dans cette partie du pays, c'est d'obtenir une population qui s'établira sur les terres et les cultivera. Et je ne crains pas de déclarer que je ne m'occupe guère de la langue que parle un homme, ou de la religion qu'il professe, s'il est honnête et soumis aux lois, et s'il est disposé à s'établir dans le pays à y gagner sa vie et celle de sa famille, c'est là un colon dont le Canada a besoin ; et le peuple canadien ne réussira jamais à peupler le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest tant qu'il ne mettra pas cette idée en pratique. Je suis d'avis que la grandeur et la prospérité du Canada dépend en partie du développement du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest.

En parlant ainsi, je ne veux pas diminuer l'importance des autres parties du pays, mais la Chambre admettra avec moi que c'est sur le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest que les fabricants de l'est du Canada doivent compter pour augmenter leur commerce ; et il n'y aura des marchés dans cette partie du pays que lorsqu'il y aura de la population.

J'ai pris la peine de visiter moi-même des établissements de Galiciens, je suis allé dans chaque maison, j'ai eu des entrevues avec plusieurs personnes qui avaient pris la peine de se renseigner sur les lieux relativement aux habitudes de cette population et pour se former une idée juste de ce que valent ces colons et cela sans s'occuper des partis politiques, et je dois dire que ces personnes sont convenues comme moi que nous avons là une classe de colons tout à fait désirable. Jusqu'ici nous n'avons encore rien à dire contre eux. Je ne prétends pas qu'il serait à désirer que 50,000 ou 100,000 de ces immigrants viendraient s'établir dans le pays en une seule année. Mais je dis que nous pouvons facilement en recevoir

vingt ou six milles par année durant les vingt années à venir. Les institutions canadiennes n'auront rien à craindre du fait que au bout de dix ans il s'est établi 50,000 Galiciens dans les Territoires du Nord-Ouest.

L'expérience que nous possédons de ce peuple nous enseigne qu'il est industrieux, soigneux et qu'il respecte les lois, à part cela ses membres désirent ardemment se mêler aux Canadiens. Le docteur Robertson, le surintendant général de l'Eglise presbytérienne au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest, a parlé en termes élogieux de ce peuple, et a félicité le gouvernement qui les a amenés dans le pays. Il est lui aussi d'avis que nous devons encourager ces hommes à venir ici pour en faire des cultivateurs ; et au lieu de menacer l'avenir de notre pays, ils deviennent de bons citoyens et contribuent au développement du Canada.

Règle générale, ce peuple est habitué à vivre dans la pauvreté, mais personne ne peut leur en faire un reproche. Je ne crois pas qu'en notre qualité de membres de la Chambre des communes nous soyons disposés à dire que nous ne permettrons pas aux immigrants de venir au Canada, parce qu'ils ont été assez malheureux pour vivre dans la pauvreté dans leur pays d'origine. Je crois pouvoir dire que les ancêtres d'un grand nombre de citoyens éminents de ce pays étaient pauvres lorsqu'ils quittèrent leur pays d'origine pour venir ici, et cependant cela n'a pas pour effet de diminuer l'estime que nous leur portons.

Comme l'a dit mon honorable ami, ces Galiciens sont de beaux hommes, ils sont intelligents et possèdent des habitudes morales. C'est surtout sur ce dernier point que je désire appeler l'attention, sur leurs habitudes morales. Sans vouloir déprécier mes propres concitoyens dans le but de favoriser ma cause, je ne crois pas qu'il y ait dans tout le Canada une population plus soumise aux lois et possédant des habitudes plus morales que les Galiciens.

M. PRIOR : L'honorable ministre (M. Sifton) prétend-il dire que les Galiciens sont de beaux hommes ?

Le MINISTRE DE L'INTERIEUR : Certainement. Et j'allais ajouter qu'ils semblent disposés à modifier considérablement leur manière de vivre. Lorsqu'ils arrivent ici ils n'ont pas l'air très propres mais cela s'explique par la manière dont ils ont été obligés de vivre. Sous ce rapport, ils ne ressemblent guère aux Doukhoborts. On dit que ces derniers sont les plus propres qui aient jamais été débarqués à Halifax, et les conducteurs de chemin de fer déclarent sans hésiter qu'ils sont aussi de cette opinion.

Je suis obligé de déclarer que ce que je viens de dire ne s'applique pas aux Galiciens, mais il n'en est pas moins vrai que ces derniers semblent bien disposés à s'a-